



Groupe Ain-Rhône- Isère

Compte rendu de la rencontre du samedi 15 juin 2019

à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

Présents : Michel B. Gérard B, Marcel C, Marie-Chantal C, Isabelle G, Michel N, Gérard P, Marc R.

Mise en route :

Nous échangeons les nouvelles en buvant un café-gourmand et nous nous félicitons, en particulier, de la remise en route de la Ficelle, nom donné au funiculaire qui grimpe la colline de Saint-Just. Après quatre mois de restauration les wagons sont flambant neufs. Toutefois, pour être fidèle à la tradition sans doute, les sièges sont restés en bois bien dur, afin, peut-être, de prévenir la somnolence possible des voyageurs.

La suite de nos échanges :

Lors de notre réunion du mois d'avril, nous avons longuement échangé sur l'AG à laquelle trois d'entre nous avaient participé. Nous avons entre les mains le bulletin 83 d'avril 2019 dans sa nouvelle maquette « Agir retraites », dont tous saluent la qualité. C'est en nous y référant que nous allons échanger.

1-À propos des adhérents

Tout d'abord nous constatons la baisse de nos effectifs, signalée dans le rapport moral. Pour certains d'entre nous cela équivaut à dire que nous sommes moitié moins qu'au moment de notre adhésion. Rien d'étonnant à cela : c'est la vie et comme a dit le poète :

*« Le temps s'en va , le temps s'en va madame
Las, le temps non ! mais nous nous en allons . »*

Mais, comme le montre bien Jean Doussal dans son intervention à l'AG : à l'avenir « sont particulièrement concernés ceux qui étaient dans les Communautés nouvelles et les personnes d'autres cultes. Là sont les futurs adhérents APRC. » (bulletin 83 P19)

Toutefois, beaucoup de ceux qui sortent des Communautés nouvelles sont jeunes et la question de la retraite n'est pas leur premier souci. De plus qui connaît ces personnes ? Car un tour de table, pour savoir comment nous-mêmes avons connu l'APRC, montre que c'est une rencontre personnelle avec un adhérent qui nous a fait adhérer à notre tour. Problème récurrent de la communication !

2-Retour sur les orientations 1 et 2

Une question, au sujet du courrier qui a été adressé au pôle financier de la République et à la Cour des comptes sur ce que nous estimons être un mésusage de l'argent public par la Cavimac (P 11), nous permet d'éclairer nos lanternes sur le sujet.

Il est vrai que le défaut d'affiliation, aussi bien que les dispenses de cotisations octroyées à certains (par ex. des religieux exerçant une activité salariée à temps partiel à hauteur de 600 Smic horaire sur

une année sont dispensés de cotisations à la Cavimac pour leur activité religieuse) expliquent en partie le financement de la Cavimac autour de 80 % par la solidarité nationale. Ce qui n'empêche pas les diocèses de proclamer à toute occasion qu'ils ne reçoivent rien de l'État.

3-Notre action à venir

Nous devons rester très attentifs à la future réforme des retraites. Après l'AG, un courrier signé du président de l'APRC et de Léon Dujardin, fondateur d'Esan a été adressé au premier ministre et à la ministre des solidarités. C'est Jean-Paul DELEVOYE, Haut-commissaire à la réforme des retraites qui y a répondu en rappelant que les consultations sont terminées et que le régime universel destiné à remplacer les 42 régimes existants viendra solutionner tous les problèmes y compris celui des petites retraites de la Cavimac... Pour l'avenir peut-être, mais pas pour le passé ! Il nous faudra donc à nouveau monter au créneau pour obtenir entre autres la revalorisation des pensions calculées sur le maximum Cavimac, au niveau du minimum contributif majoré.

Le contexte a changé, car cette proposition que l'APRC, avec Jean Doussal, porte depuis des années, semble avoir retenu l'attention des responsables des cultes au CA de la Cavimac. Une note sur la faisabilité juridique de cette mesure a été rédigée par nos quatre représentants et sera examinée en prévision du CA de la caisse qui se réunit le 4 juillet prochain.

Entre-temps l'APRC a demandé rendez-vous à la CEF et à la Corref. Pour la CEF, il faut attendre que le nouveau président prenne ses fonctions. Pour l'instant la présidente de la Corref, soeur Véronique Margron, n'a pas répondu.

Quant au projet de loi de réforme des retraites, visant à mettre en place un système de retraite à points, il pourrait être présenté d'ici fin juillet. Il faudra être vigilants et prêts à se mobiliser auprès des parlementaires... Michel attire notre attention sur le fait que le directeur de la caisse, Jean Dessertaine lui-même est très critique sur cette réforme, estimant qu'elle aura pour conséquence un alignement par le bas et que les pensionnés du régime seront perdants compte tenu du faible niveau des cotisations.

Le CA de l'APRC qui se réunit lundi et mardi prochains décidera des actions à mener, tant sur le terrain politique (gouvernement et parlement) que religieux (responsables des cultes).

4-Une info de dernière minute

Suite au dernier arrêt de la Cour d'appel de Besançon, la Cavimac renoncera à contester désormais le mode de calcul injuste qui était le sien jusqu'alors pour les trimestres 1979-1997 ! Cependant, seules seront révisées les pensions de ceux et celles qui sont allés en justice pour faire valoir leur bon droit. Alors que, comme certains d'entre nous le soulignent, des centaines d'assurés ont été lésés depuis des années par ce mode de calcul erroné.

5-En solidarité

L'Observatoire des Armements, qui nous accueille dans ses locaux pour nos réunions, lance une pétition pour interpeller les députés sur la vente d'armes françaises à l'Arabie Saoudite et aux Émirats Arabes Unis pour le conflit au Yémen. Nous nous associons à cette action, occasion de faire vivre le souvenir de notre ami Bruno Barrillot. Ce type de support (carte-pétition à adresser à son député) ne pourrait-il pas servir de modèle à notre action auprès des parlementaires ? A voir !

Vient alors le moment de nous diriger vers notre restaurant favori. Aujourd'hui est un jour particulier car nous fêtons les 80 ans de Marc : occasion d'une libation exceptionnelle illuminée par la bise de notre aimable hôtesse au héros de la fête !

Et notez bien la date de notre prochaine rencontre :

Le samedi 19 octobre 2019
à l'Observatoire des Armements 187 Montée de Choulans 69005 Lyon

Secrétaire Marcel C, relecture Michel N et Michel B.

COTISATION 2019 : Si vous n'avez pas encore payé votre cotisation 2019 n'attendez pas plus longtemps pour le faire : 40 € (montant indicatif).

Attention ! Pour adhérer et cotiser une seule adresse :

APRC / Gérard DUBUS
5, Rue du Château d'Eau
59970 VICQ
Tél. : 06.89.05.63.90 g.dubus9@laposte.net